



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

contrats aidés

Question au Gouvernement n° 80

Texte de la question

CONTRATS AIDÉS

M. le président. La parole est à M. Jean-Hugues Ratenon, pour le groupe La France insoumise. Je vous invite, mes chers collègues, à écouter tranquillement la question et la réponse.

M. Jean-Hugues Ratenon. Monsieur le Premier ministre, au nom des vingt-quatre maires et du collectif des sept députés de La Réunion, ainsi que de mon groupe, La France insoumise, ma question porte encore sur l'incroyable suppression des contrats aidés dans toute la France. Hier, vous avez annoncé seulement 1 800 contrats pour les mairies de La Réunion, afin d'assurer la rentrée scolaire, alors que les maires en réclamaient 3 298 pour satisfaire les besoins.

Devant ce constat, les vingt-quatre maires de l'île, toutes tendances confondues, ont manifesté ce matin devant la préfecture et annoncent l'impossibilité d'assurer la rentrée scolaire le 18 août. En somme, l'éducation de nos enfants est sacrifiée au nom de vos rabotages budgétaires.

L'emploi aidé à La Réunion, monsieur le Premier ministre, n'est pas de l'assistantat mais correspond bien à de vrais postes de service. Savez-vous, par exemple, que ces emplois accompagnent les personnes âgées de plus en plus marquées par l'isolement et la pauvreté ?

M. Thibault Bazin. Eh oui !

M. Jean-Hugues Ratenon. Savez-vous que ces emplois participent activement à la lutte contre les maladies vectorielles ? En 2005, plus de 300 000 personnes ont été touchées par le chikungunya à La Réunion et, parmi elles, 203 sont mortes. L'été arrive, je vous mets en garde : leptospirose, zika, dengue, chikungunya, ces maladies mortelles vont réapparaître sur notre territoire.

Savez-vous que ces emplois sont également indispensables aux associations qui luttent contre l'exclusion ? Savez-vous qu'ils accompagnent nos malades dans les hôpitaux, où le personnel est déjà en sous-effectif et au bout du rouleau ? Savez-vous que cette baisse, déjà engagée en 2014, alors que le Président actuel était ministre de l'économie, entraînera également une perte de plusieurs dizaines de millions d'euros pour nos entreprises déjà fragiles ?

Ma question est simple : allez-vous rétablir à tout le moins le quota de 2016 ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI, GDR et NG.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Monsieur le député, comme je l'ai dit tout à l'heure, les contrats aidés ne sont pas efficaces en termes d'emploi et de tremplin vers l'insertion.

M. Jean-Hugues Ratenon. Si, ils sont efficaces ! Très efficaces, même !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Mais il est vrai qu'ils permettent, d'une certaine façon, de baisser le coût du travail pour un certain nombre d'associations. C'est une réalité. On peut s'interroger si c'est au titre de la politique de l'emploi qu'il faille le faire et si c'est la bonne démarche, puisque, encore une fois, celle-ci ne permet pas aux demandeurs d'emploi et aux jeunes d'accéder à un emploi durable.

M. Serge Letchimy. Ce n'est pas vrai !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Il est vrai, par ailleurs, qu'il existe une situation particulière du marché du travail dans les outre-mer : celle-ci est prise en compte dans les décisions que nous prendrons dans les prochains jours – je vais y revenir.

La réalité des contrats aidés, c'est que les associations ou les collectivités locales équilibrent leur budget grâce à quelque chose qui devrait relever de la politique de l'emploi et qui, de fait, n'en relève pas parce que ce n'est pas l'outil efficace. (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Elles n'ont pas de moyens ! Ce que vous dites est scandaleux !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Il serait mieux de s'engager ensemble, demain, dans un grand programme d'insertion, de formation et d'accompagnement qui soit efficace pour les demandeurs d'emploi. C'est ce que, le Premier ministre et moi, nous vous proposons dans l'immédiat. Dans quelques jours, nous rendrons les décisions précises pour la fin de l'année. Quant à ceux qui croient les connaître, je les informe qu'elles n'ont pas encore été annoncées.

M. Fabien Di Filippo. Ça, c'est sûr !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Les quatre priorités que nous prenons en compte sont les outre-mer, l'éducation nationale, l'urgence sanitaire et l'urgence sociale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Fabien Di Filippo. Vous n'avez pas répondu à la question !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 80

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 août 2017](#)